

## PROJET PEDAGOGIQUE de l'INTERNAT : des actions concrètes pour 3 axes d'accompagnement.

### Axe ① l'accès à une citoyenneté active :

- Séquences spécifiques dédiées à une **réflexion sur le règlement, sur les règles de sécurité** : rédaction des règles de vie à l'internat par les élèves en début d'année (affiché dans le couloir) + participation aux exercices d'incendie avec préparation en lien avec 1-2-3 santé sécurité solidarité.
- Séquences de **citoyenneté**, type "grand nettoyage des locaux de l'internat" chaque veille de vacances + nettoyage des tables après le goûter et le repas du soir : planning à construire en début d'année avec les élèves. Election des délégués d'internat (2 collèges et 2 lycées fille/garçon) + participation à la formation des délégués.
- Séquences **solidarité**, telles que récupération dans Excideuil de produits destinés aux restos du cœur, partenariat avec l'EHPAD d'Excideuil.

### Axe ② la mise en œuvre des exigences de la scolarité.

#### ① le travail personnel :

- Pour tous les internes : Entre 17.30 h et 18.45 h : les collégiens et lycéens internes bénéficient du dispositif "devoirs faits", sous l'égide de professeurs (jusqu'à 18.30 h) et d'assistants d'éducation (jusqu'à 18.45 h) , en salles équipées en informatique
- Chaque soir pour les lycéens, entre 20.00 h et 21.00 h : 45 minutes obligatoires de travail, sous surveillance, **en salle d'étude** de l'internat.
- 2 fois par semaine pour les collégiens, entre 20.00 h et 21.00 h : 45 minutes obligatoires de travail, de lecture ou de cahier de jeux, sous surveillance, **en salle d'étude** de l'internat.
- **Tout au long de la semaine** (c'est à dire entre 8.15 h et 18.45 h ) et selon les besoins des internes - ou besoins exprimés par les professeurs principaux - des créneaux d'aide spécifiquement dédiés aux internes sont planifiés. Des tutorats entre pairs, qui associent un lycéen en réussite et un élève interne seront proposés.

#### ② Pour l'ouverture intellectuelle :

##### Lecture :

- 1 sortie mensuelle à la médiathèque le mercredi en fin d'après-midi (souvent hélas les lycéens ne sont pas présents)
- Avant l'extinction des lumières, 1 soir par semaine, en chambre : 1/4 heure de lecture obligatoire pour tous les collégiens.
- Avant l'extinction des lumières, 1 soir par semaine, en chambre : 1/2 heure de lecture obligatoire pour tous les lycéens.  
Les élèves peuvent lire plus souvent dans leur chambre.

### Sujets d'actualité, cinéma, théâtre... :

- Une fois par trimestre un débat sur un sujet d'actualité est organisé sous l'égide d'un professeur ou d'un intervenant extérieur ; exemples :
  - ✓ la vie urbaine ou la vie rurale, discutez-en...
  - ✓ l'ordinateur vous isole du monde ; qu'en pensez-vous...
- Le professeur référent cinéma proposera chaque trimestre un film éducatif.
- Partenariat avec l'association "ciné-passion" pour une participation à une séquence au cinéma d'Excideuil (film et discussion)

### ③ Pour la santé mentale et physique :

→ Les internes doivent être incités à mettre en œuvre une pratique sportive diversifiée :

- L'UNSS du mercredi est l'entrée privilégiée ; la licence, à charge des familles, est prise à 50 % par les associations FSE et MDL afin d'encourager l'inscription des internes.
- En septembre-octobre et avril-mai-juin, des soirées de grands jeux sportifs en extérieur (sauf pluie) ou une pratique sportive (marche, course, matches) sont proposées.
- Des séquences régulières de méditation, relaxation, sophrologie sont régulièrement proposées.

## Axe ③ un lieu de vie et de plaisir :

Le programme nommé Youpi internat (nom inventé) permet à chaque interne de donner du sens à sa présence en soirée dans la cité scolaire, à s'y sentir bien, à y vivre avec plaisir.

### ① Pour assurer la cohésion du groupe :

- Soirées festives : Halloween, raclette, goûter/repas anniversaire, repas et soirée de Noël (avec cadeaux), barbecue de fin d'année
- Sorties récréatives : patinoire, piscine, bowling, escape game, accrobranche... à raison d'1 par trimestre (le mercredi après-midi)
- Le mercredi après-midi : séquences de cuisine et séquences un jardin (composter-planter-arroser-récolter-manger...)

### ② Pour maintenir la motivation des internes, plus particulièrement des collégiens :

*Objectif* : occuper les collégiens en soirée, sur les plages horaires situées entre 20.00 h et 21.15 h des lundis, mardis mercredis et jeudis.  
(les lycéens peuvent demander à y participer, à raison d'1 seule fois par semaine, dans les conditions précisées par les AED)

Le programme est établi sur l'année scolaire, mais dépend des moyens disponibles.

Alternent :

- des ateliers créatifs (poterie, bijoux, scrapbooking, constructions diverses)
- des ateliers de jeux, différents selon les périodes de l'année (jeux de société, grands jeux en intérieur, grands jeux en extérieur,)
- des séquences collectives d'ouverture culturelle (séances de cinéma, débats, déplacements à la médiathèque, soirée théâtre) .

Les collégiens seront inscrits à au moins 2 ateliers hebdomadaires, mais en cas de difficulté comportementale notifiée sur le carnet d'internat par un CPE ou en cas de devoirs non faits, le jeune peut se voir refuser ce temps de loisir au profit d'un temps d'étude.